[Lieu et date]

LETTRE D'ENTENTE

À DESTINATION DES MEMBRES DU

RÉS EAU TEAM EUROPE DIRECT

La représentation de la Commission européenne à/au(x)/en [insérer le pays],

et

[Nom complet], membre du réseau Team EUROPE DIRECT,

sont parvenus à l'accord suivant en ce qui concerne l'affiliation au réseau Team EUROPE DIRECT, un réseau de communicateurs indépendants et inspirants, maîtrisant les sujets de l'Union européenne et compétents en communication, y compris en matière de démocratie participative, capables de faire comprendre les actions de l'UE et sa valeur ajoutée à un large public.

1. QUEL EST LE RÔLE DU MEMBRE TEAM EUROPE DIRECT?

L'objectif principal du Team EUROPE DIRECT est de soutenir la Représentation de la Commission européenne (ci-après la « Représentation de la Commission ») en renforçant la participation citoyenne sur le terrain dans le but d'encourager le débat public sur l'Union européenne. Les membres du réseau devraient agir en tant que communicateurs, conférenciers, animateurs d'événements, modérateurs ou facilitateurs dans les domaines d'expertise de l'Union pour lesquels ils sont compétents, tout en étant présents sur les médias sociaux et/ou, dans la mesure du possible, en interagissant avec les médias.

Les membres peuvent être invités par la Représentation à conduire ces actions sous différentes **formes:** présentations, débats ouverts, tables rondes, conférences, événements, émissions de radio ou de télévision, ateliers, sessions de formation, publications d'articles de presse, etc.

Sous réserve d'approbation par la Représentation, les membres peuvent également proposer de telles actions de sensibilisation de manière proactive.

Commission européenne, B-1049 Bruxelles - Belgique. Téléphone: +32 2 299 11 11.

Les membres Team EUROPE DIRECT agissent en tant que tels à la demande de la Représentation de la Commission ou avec son approbation. Ils sont indépendants et ne s'expriment pas au nom de la Commission. Ils fournissent à leur public des informations étayées, objectives et non faussées sur l'Union européenne afin d'encourager et d'aider les citoyens à mieux comprendre les politiques de l'UE et à jouer un rôle actif dans la vie démocratique de l'Union. Ils s'efforcent à tout moment de faire comprendre les actions de la Commission de la manière la plus précise possible et de communiquer des données factuelles de manière neutre.

Aux fins susmentionnées:

- a) lorsqu'ils agissent en leur qualité de **Team EUROPE DIRECT**, les membres l'annoncent et expliquent brièvement à leur public ce qu'est Team EUROPE DIRECT. Les membres acceptent de ne pas promouvoir leurs activités professionnelles ou leurs intérêts privés lorsqu'ils agissent sous le label Team EUROPE DIRECT. En toute occasion, les membres sont invités à avertir explicitement leur public qu'ils ne s'expriment pas au nom de la Commission.
- b) Dans le cadre des efforts permanents déployés par les institutions de l'UE pour communiquer avec les citoyens de manière participative, les membres ont la capacité et la volonté d'utiliser des méthodes de démocratie participative et d'engagement citoyen lors de leurs interventions.
- c) Les membres Team EUROPE DIRECT sont disposés à **se tenir informés** à tout moment des dernières évolutions des politiques de l'UE, afin que leurs actions en tant que membres soient alignées sur les priorités de la Commission en matière de communication.
- d) Les membres Team EUROPE DIRECT sont actifs sur **les médias sociaux et/ou les médias** de leur choix, en partageant des messages ou en participant à des discussions sur des questions relatives à l'Union. En toute occasion, les membres sont invités à avertir explicitement leur public qu'ils ne s'expriment pas au nom de la Commission.
- e) Les membres Team EUROPE DIRECT sont disposés à participer à **des activités ponctuelles** organisées en France et/ou à Bruxelles et à y intervenir, en portant une attention particulière aux questions européennes dès lors que cela est possible et utile.
- f) Les membres Team EUROPE DIRECT fonctionnent en synergie avec les activités des centres EUROPE DIRECT et des centres de documentation européenne présents dans les États membres et coopèrent avec ces réseaux dès lors que cela est possible et utile.
- g) La Représentation de la Commission peut s'adresser aux membres Team EUROPE DIRECT afin d'obtenir **un retour d'informations** sur les préoccupations des citoyens ainsi que des informations sur leurs réactions aux politiques de l'UE. Dans ce cas, le membre Team EUROPE DIRECT est disposé à fournir les informations adéquates dans un délai raisonnable.

2. QUEL TYPE D'ASSISTANCE PEUT FOURNIR LA COMMISSION EUROPEENNE?

La participation des membres Team EUROPE DIRECT aux actions décrites ci-dessus peut être demandée par la Représentation ou proposée par le membre Team EUROPE DIRECT à sa propre initiative. Dans ce dernier cas, l'acceptation écrite de la Représentation est nécessaire avant la participation à l'événement en qualité de membre Team EUROPE DIRECT.

La Représentation de la Commission, lorsqu'elle demande à un membre Team EUROPE DIRECT de participer à un événement, proposera normalement, et en fonction des disponibilités budgétaires, le versement d'une somme forfaitaire. Lorsque la participation se fait à l'initiative d'un membre Team EUROPE DIRECT, la Représentation de la Commission décide ou non, au cas par cas, de verser une somme forfaitaire. Dans les deux cas, le membre Team EUROPE DIRECT en est informé en amont de sa participation et la somme forfaitaire n'est due qu'à échéance de la participation effective, confirmée par l'organisateur de l'événement. Les membres Team EUROPE DIRECT déclarent sur l'honneur ne pas accepter ladite somme forfaitaire s'ils reçoivent une compensation financière d'une autre source pour la même activité.

En fonction des ressources disponibles, la Commission peut proposer des services gratuits d'aide aux membres Team EUROPE DIRECT, notamment des réunions de coordination, des visites d'étude, une plateforme de communication en ligne, des séminaires de formation et des boîtes à outils de communication.

La capacité à communiquer couramment en anglais (niveau B2 minimum) est essentielle car elle facilite considérablement les contacts entre les membres et l'accès aux informations fournies.

La Représentation de la Commission et le membre Team EUROPE DIRECT peuvent tous deux mettre fin volontairement à leur participation au réseau Team EUROPE DIRECT à tout moment, avec effet immédiat après notification écrite. Dans ce cas, les anciens membres cesseront de se présenter en tant que Team EUROPE DIRECT dans le cadre de toute activité publique.

Les données à caractère personnel des membres Team EUROPE DIRECT sont collectées, traitées et protégées conformément au <u>registre</u> suivant.

3. REMARQUES GÉNÉRALES

La présente lettre d'accord relative à l'affiliation au réseau Team EUROPE DIRECT n'a pas valeur de contrat ni n'engage la Commission européenne ou le membre Team EUROPE DIRECT à apporter un soutien à une activité ou à un projet spécifique. Elle ne crée pas de droits ni d'obligations au titre du droit international, du droit de l'Union ou du droit national.



SIGNATURES

Le membre du réseau Team EUROPE DIRECT	Pour la Commission:	
	[nom, prénom]	
[fonction]	[fonction]	
[signature]	[signature]	
Fait à le	Fait à	
flieu, datel	[lieu, date]	